

Plateforme de positions de l'Association étudiante d'Histoire de l'Université de Montréal (AÉHUM)

Sur le mouvement de grève du printemps 2012

Mandats de grève :

Mandat adopté lors de l'Assemblée Générale

Le 8 février 2012

Que l'AÉHUM déclenche la GGI, reconductible à chaque semaine, 3 jours ouvrables après que soit atteint le double plancher: 7 associations étudiantes et 30000 étudiants au national et 5 associations étudiantes et 2500 étudiants à l'UdeM. Par contre, la grève ne peut pas être déclenchée avant le 23 février 2012 même si les planchers sont atteints.

Mandat adopté lors de l'Assemblée Générale

Le 1 mars 2012

Que la grève générale illimitée soit reconduite et que l'assemblée générale de sa prochaine reconduction ait lieu le 19 mars.

Mandat adopté lors de l'Assemblée Générale

Le 19 mars 2012

Que la grève soit reconduite jusqu'à une assemblée générale tenue le 2 avril prochain à 10h.

Mandat adopté lors de l'Assemblée Générale

Le 2 avril 2012

L'assemblée propose que la grève soit reconduite jusqu'à l'ouverture d'une table de négociation à propos des frais de scolarité, au plus tard le 16 avril.

Mandat adopté lors de l'Assemblée Générale

Le 23 avril 2012

Que l'AÉHUM soit en grève jusqu'à la convocation d'une assemblée générale de reconduction 72h ouvrable suivant une proposition concernant la hausse des frais de scolarité au plus tard le 7 mai et d'exclure les cours d'été de la grève.

Mandat adopté lors de l'Assemblée Générale

Le 1er mai 2012

Que l'AÉHUM poursuive la GGI et que le CE convoque une assemblée de reconduction de grève suite à nouvelle proposition gouvernementale concernant la hausse des frais de scolarité, ou déclenchement des élections, ou au plus tard le 8 mai.

Mandat adopté lors de l'Assemblée Générale

Le 8 mai 2012

Que l'AÉHUM poursuive la grève jusqu'à une nouvelle proposition gouvernementale concernant la hausse des frais de scolarité ou jusqu'à ce qu'il y ait moins de 75 000 étudiants en grève.

Positions :

Positions adoptées lors de l'Assemblée Générale

Le 19 mars 2012

Que l'AÉHUM rappelle l'importance de l'action directe et la diversité des tactiques dans la lutte actuelle, tant que celles-ci demeurent pacifiques (défini ici comme ne contenant pas d'actions violentes, physiques ou verbales, contre des personnes ou du matériel), et qu'elle leur apporte son soutien moral.

Que l'AÉHUM condamne l'action violente par principe.

Que l'AÉHUM dénonce la brutalité policière et le profilage politique envers les acteurs du mouvement étudiant.

Que l'AÉHUM demande une solidarité lors des négociations avec le gouvernement et empêcher que le mouvement de grève soit repris par un acteur quelconque selon ses propres termes.

Positions adoptées lors de l'Assemblée Générale

Le 2 avril 2012

Que l'AÉHUM se positionne en faveur du gel dans l'optique d'une gratuité scolaire pouvant inclure des méthodes de paiements alternatifs.

Que l'AÉHUM soit conciliante en ce qui concerne la correction suite au retour en classe.

Positions adoptées lors de l'Assemblée Générale

Le 1 mai 2012

Que l'AHÉUM exclut de la grève les cours de la session d'été 2012.

Positions adoptées lors de l'Assemblée Générale

Le 8 mai 2012

Que l'AÉHUM rejette l'offre sous sa forme actuelle

- Considérant que l'offre du gouvernement issue de la table de négociations de 22 heures durant la fin de semaine du 4 mai 2012 constitue une avancée pour les étudiants par rapport à la hausse de la facture prévue au départ;
- Considérant qu'elle s'accompagnera d'autres mesures déjà prévues permettant à certains étudiants d'avoir accès aux études universitaires;
- Considérant toutefois que le conseil provisoire serait composé de seulement 8 membres sur 19 issus des associations étudiantes nationales et du milieu syndical;
- Considérant que cela pourrait constituer un frein à l'adoption de plusieurs propositions des associations étudiantes, celles-ci et leurs principaux appuis potentiels étant minoritaires au sein du conseil provisoire;
- Considérant que l'argent que ce conseil provisoire pourrait être capable de libérer pourra servir à diminuer seulement les frais institutionnels obligatoires, qui sont en moyenne de 700\$ (70\$ à l'UQO et 1000\$ à McGill), et non les frais de scolarité;
- Considérant que la justification principale du gouvernement libéral pour la hausse des droits de scolarité était que les universités étaient sous-financées, et que le fait de couper dans les FIO par une meilleure gestion de ces fonds démontre qu'il s'agit plutôt d'un mal-financement;

- Considérant que la hausse des droits de scolarité en elle-même n'a pas été justifiée par le gouvernement libéral autrement que par le fait qu'il s'agisse d'une décision budgétaire;
- Considérant que les contribuables québécois voient leur argent investi sans consultation dans un Plan Nord qui impose des taxes quasi-négligeables à des compagnies étrangères pour qu'elles viennent exploiter nos ressources, et dans le paiement, entre autres, d'une route qui ne servira qu'à ces compagnies;
- Considérant que selon l'IRÉC, une hausse de 0,14% des taxes aux banques permettrait de financer la gratuité scolaire, et que, par conséquent, la hausse se veut n'être rien d'autre qu'une décision budgétaire idéologique voulant taxer les jeunes et la classe moyenne pour pouvoir utiliser le bien de consommation que représentent les études universitaires, alors que celles-ci sont plutôt un investissement pour l'avenir de notre société;
- Considérant que, dans le cadre de certaines manifestations pacifiques, il y a eu des abus policiers, plusieurs blessés, surtout du côté étudiant (oreille quasi-arrachée, œil détruit, dents cassées, coma, malaise respiratoire, blessures demandant des soins dans les 6 heures, et ce, seulement lors du congrès du parti libéral) et plusieurs arrestations arbitraires (interceptions d'autobus sur le chemin du retour; interceptions et arrestations de masse pendant des manifestations, des étudiants devant comparaître pour des accusations au criminel);
- Considérant qu'il n'est presque plus possible de prendre part à des manifestations ou actions de protestation sans craindre un casier judiciaire ou une intervention policière;
- Considérant que nous ne pouvons rester immobiles devant ces atrocités, ces atteintes à notre droit d'expression et de démonstration et cette gestion d'une crise par la peur;
- Considérant que notre moyen de pression à la fois le plus puissant et le plus sécuritaire, pour l'instant, est la grève;
- Que l'AÉHUM se prononce à nouveau à la réécriture de cette entente;
- Que l'AÉHUM exige la remise sur pied immédiate d'une table de négociation pour faire valoir les points suivants auprès du gouvernement:
- Que le conseil provisoire soit composé d'une majorité de membres de la communauté universitaire (excluant les recteurs et les cadres);
- Que l'argent que le conseil provisoire est capable d'aller chercher puisse servir à diminuer directement les droits de scolarité, et non seulement les FIO;
- Que la hausse des droits de scolarité aurait à être justifiée davantage par le gouvernement;
- Que l'entente de principe soit reformulée plus clairement à la lumière des diverses interprétations discordantes à propos du contenu du texte et ce, dans un français correct.

Positions adoptées lors de l'Assemblée Générale

Le 8 mai 2012

Proposition du GROS (<http://www.objectivites-sociales.info/2012/03/28/proposition-de-negociation-dans-le-cadre-de-la-greve-generale-illimitee/>)

Sur la réforme de l'aide financière et les frais afférents

Position adoptée lors de l'Assemblée générale

Le 19 février 2008

- Considérant que l'éducation est un droit et non un produit de consommation, conformément à ce que le Canada et le Québec l'ont déclaré en signant le Pacte du PIDESC en 1976 ;
- Considérant que plusieurs gouvernements successifs nous en ont fait la promesse depuis le début des années soixante ;
- Considérant que l'accessibilité aux études est réduite en raison du fait qu'on doit déboursier une grande somme pour payer une partie des coûts, selon un système qui n'est pas proportionnel aux revenus ;
- Considérant que la proportion d'étudiant-e-s issu-e-s de milieux favorisés sont en forte prédominance dans les institutions universitaires ;
- Considérant la dégradation des conditions de vie des étudiant-e-s depuis 1971 (réduction du salaire minimum en dollars constants, hausse des frais, baisse des services, hausse du logement, etc.)
- Considérant l'insuffisance du système d'aide financière aux études et le caractère ni égalitaire ni équitable de ses structures
- Considérant la multiplication des échelons d'administration, posés afin de contrôler de manière inefficace et coûteuse l'accès aux études post-secondaires ;
- Considérant une augmentation de l'endettement étudiant qui ne cadre en aucun cas avec le discours de la prétendue « création de richesse », tenu par le gouvernement et les grands partis de l'opposition ;
- Considérant que les études du gouvernement reconnaissent elles-mêmes les hausses de frais de scolarité comme étant nocives à l'accès aux études, et la suppression des frais comme étant relativement peu coûteuse mais bénéfique sur le plan de l'accès aux études ;
- Étant donné que, de 1988 à 1994, l'investissement public est passé de 16\$ à 7\$ pour chaque dollar versé par les étudiant(e)s et qu'il y a continuité dans le désengagement.

L'AÉHUM exige :

- Qu'une réforme de l'aide financière aux études soit immédiatement entreprise ;
- Que cette réforme augmente le montant des bourses et vise l'abolition à long terme des prêts ;
- Que le système d'aide financière soit indexée au coût de la vie ;
- Que ce nouveau système considère l'étudiant-e comme indépendant-e de ses parents une fois qu'il/elle ne réside plus chez ceux-ci ;
- Que, pour payer les montants de l'aide financière, le gouvernement bâtisse un fonds spécial qui ne nous mette pas à la merci des grandes banques ;
- Que les frais afférents soient abolis à tous les niveaux sur cinq ans ;

Sur le réinvestissement en éducation

Position adoptée lors de l'Assemblée générale

Le 19 février 2008

L'ÀÉHUM exige :

- Qu'une somme de 1,3 milliards de dollars soit réinvestie en éducation post-secondaire, soit 400 millions dans les universités, 300 millions dans les cégeps et le reste pour couvrir la réduction éventuelle des frais de scolarité et dans la réforme des aides financières aux études ;
- Que le gouvernement aille chercher cette somme en annulant la baisse d'impôts de 950 millions de dollars et en rétablissant une partie de la taxe sur le capital ;

Sur la défense de l'image de la femme

Position adoptée lors de l'Assemblée générale

Le 14 mars 2008

Considérant que la société actuelle véhicule une image négative de la femme, qu'il s'agisse d'une image infériorisée par rapport à l'homme (ou vice-versa), de l'hypersexualisation, ou de la marchandisation du corps (femme et homme).

Que l'ÀÉHUM

- Dénonce les publicités à caractère sexistes et l'utilisation du corps de la femme dans le but de vendre un produit
- Participe officiellement à la Journée de la Femme, tous les 8 mars, par l'organisation d'une activité;
- Féminise ses publications écrites et encourage ses membres à féminiser leur discours oral;
- Se dote d'un Comité Femmes, qui possédera un poste permanent occupé par une femme et dont l'objectif sera de conscientiser les étudiants et étudiantes sur la condition féminine, tout en dénonçant au quotidien les irrespects.

Sur l'égalité homme/femme

Position adoptée lors de l'Assemblée générale

Le 14 mars 2008

Considérant que la société actuelle véhicule une image négative de la femme, qu'il s'agisse d'une image infériorisée par rapport à l'homme (ou vice-versa), de l'hypersexualisation, ou de la marchandisation du corps (femme et homme).

Que l'ÀÉHUM se proclame en faveur de l'égalité des sexes, dans tous les aspects de la vie sociale comme privée.

Sur l'opposition aux intolérances

Position adoptée lors de l'Assemblée générale

Le 14 mars 2008

Que l'ÀÉHUM prenne tous les moyens possibles pour expulser un(e) promoteur de publicités à caractères sexistes, misogynes, racistes ou xénophobes.

Sur le droit à la dissidence

Position adoptée lors de l'Assemblée générale

Le 14 mars 2008

Que l'AÉHUM se positionne en faveur de la dissidence partout dans le monde